

## Conseil municipal du 12 janvier 2018

### SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 12 janvier 2018 à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

#### **PRESENTS**

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Laury DELAGE, Jacqueline DUFOUR, Hervé PERONNET, Anne Lise PINTENO, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

#### **POUVOIRS**

Michèle FOLACHIER à Hervé PERONNET

Dominique TALLON à André MUT

Sophie DELSIGNORE à Michel BADOIL

Annie SKRZYPCZAK à Jacqueline DUFOUR

**ABSENT/EXCUSE** : Xavier CHALANDON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Hervé PERONNET

#### **PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Informations préalable**

- Stéphanie Crost-Amourette prendra ses fonctions le lundi 15 janvier à la mairie en remplacement de Françoise Coquillion. Ses tâches administratives seront l'urbanisme, les élections et en binôme avec Emilie Guignardat : l'état civil, l'accueil physique et téléphonique, la gestion du courrier et la gestion des demandes de subventions.

- Léo Tisserand est en stage cinq semaines du 8 janvier au 9 février dans le cadre de son Bac Pro Accueil et Relation Client et Usagers.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- Conseil communautaire du 18 décembre 2017

- 1- Convention de portage d'un terrain de 21 884 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 M d'€ sur la zone artisanale le Pardy à Frans.
- 2- Approbation de la convention de délégation de la compétence en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises avec le département de l'Ain pour l'année 2018.
- 3- Approbation de la convention d'objectifs entre la CCDSV, l'office du tourisme et la ville de Trévoux.
- 4- Approbation du réseau d'itinéraires de randonnée pédestre et VTT.
- 5- Approbation du principe d'acquisition de logements situés sur le site du musée de cire d'Ars.
- 6- Approbation de la convention d'encaissement et de reversement de recettes OÙRA.
- 7- Approbation du projet de zonage d'assainissement sur la commune de Villeneuve et sa mise à l'enquête publique.
- 8- Modification du tableau des emplois (création d'un poste pour les marchés publics et achat et avancements de grade).
- 9- Attribution de compensation 2017 suite à la CLECT de fin 2017.
- 10- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal, transport et GEMAPI primitif de 2018.
- 11- Approbation du versement d'avances de subventions pour l'année 2018 auprès des associations.
- 12- Décision modificative n°4 pour le budget aménagement des Zones d'Activités.

- 13- Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Saint Trivier sur Moignans.
- 14- Adoption de la convention entre la CCDSV le lycée de Cibeins et la Région portant sur les conditions d'utilisation des terrains et bâtiments de la CCDSV par le lycée et pour les activités de loisirs.
- 15- Désignation de deux représentants au comité de pilotage du Contrat Dombes-Saône.

- **SMICTOM**

- Conseil Syndical du 5 décembre 2017

Vol du fourgon du SMICTOM :

Lundi 27 novembre en fin de matinée, alors que l'agent chargeait des cartons trouvés sur le point d'apport volontaire de la Gare à Reyrieux, quelqu'un est entré dans le véhicule et l'a volé. La Gendarmerie de Trévoux a été immédiatement prévenue. L'assurance a précisé que le vol du véhicule ne sera pas indemnisé puisque les clés étaient restées dans le camion. Un véhicule utilitaire de 9 m3 (MASTER) est loué en attendant de faire un choix lors de la prochaine réunion de bureau.

Vie des déchèteries :

Il y a eu des plaintes récurrentes d'usagers et de communes quant à la rotation des bennes, en particulier les samedis. Un échange avait eu lieu mi-octobre avec le directeur d'agence de PAPREC, sans succès. En parallèle, il a donc été décidé que M. ZURAW ferait des audits en déchèterie le lundi matin, afin d'appliquer éventuellement des pénalités. La situation s'est améliorée depuis.

Les intrusions persistent dans les deux déchèteries :

SECURITAS appelle régulièrement le SMICTOM pour prévenir des horaires de ces intrusions. Pour cette raison, le SMICTOM a fait appel à une société de gardiennage depuis juillet 2017. Pour les mois de novembre et décembre, l'agent de sécurité est présent sur le temps méridien. Toutefois, cette mission a pris fin le 31 décembre 2017.

La Gendarmerie de Trévoux a réussi à interpellier deux personnes le 5 septembre à la déchèterie des Bruyères. Des poursuites ont été engagées par le procureur. Le SMICTOM a reçu une convocation pour une audience au tribunal administratif de Bourg en Bresse le 15 décembre.

M. GRISON confirme que le terrain qui se situe à proximité de la déchetterie du Pardy a été évacué de ses occupants.

La livraison des nouvelles colonnes TULIPE :

Mme FAYE explique que les livraisons des nouvelles colonnes TULIPE auront lieu pour les communes de Beauregard, Chaleins, Fareins, Frans, Messimy sur Saône et Villeneuve et Jassans-Riottier. Les prestataires (Guérin et Véolia) ont vidé les colonnes en place. Les anciennes colonnes seront évacuées sur l'ancienne déchèterie de Toussieux.

- **Commune**

- Finances

- Décision Modificative pour l'augmentation des crédits pour le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer le virement de crédits suivant :

- en section de fonctionnement du budget communal 2017 :

Du compte	Montant	Au compte
022 dépenses imprévues	2 200,00 €	739223 FPIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

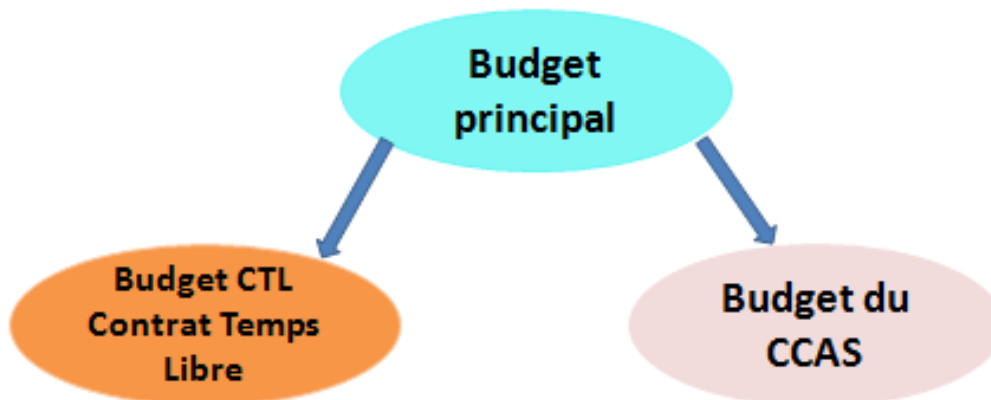
- **DECIDE** le virement de crédits tel que présenté.

## Débat d'orientation budgétaire BUDGET PRINCIPAL 2017-2018



## Budget principal 2018

La commune de Parcieux gère 3 budgets :



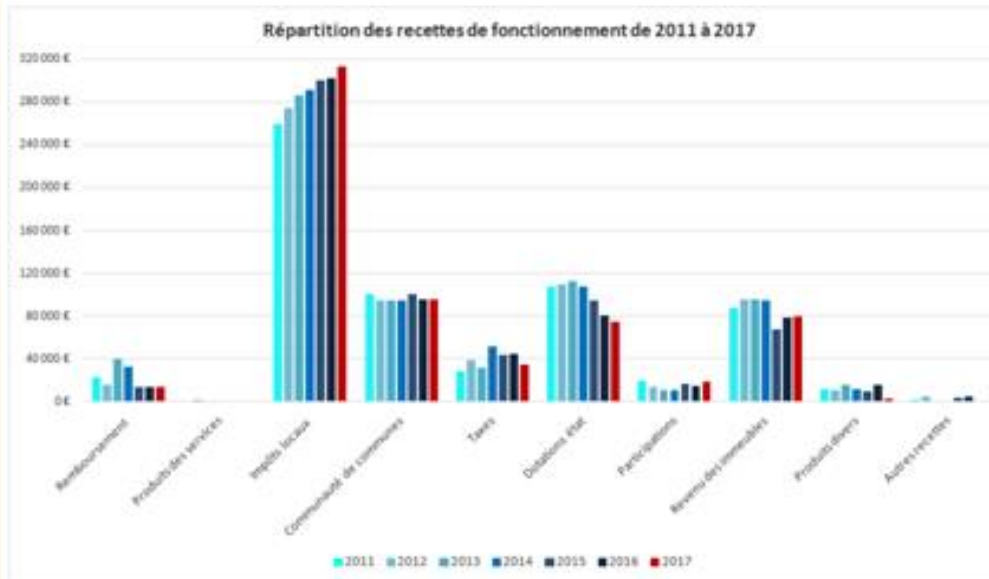
## Comparatif budgets 2011 A 2017



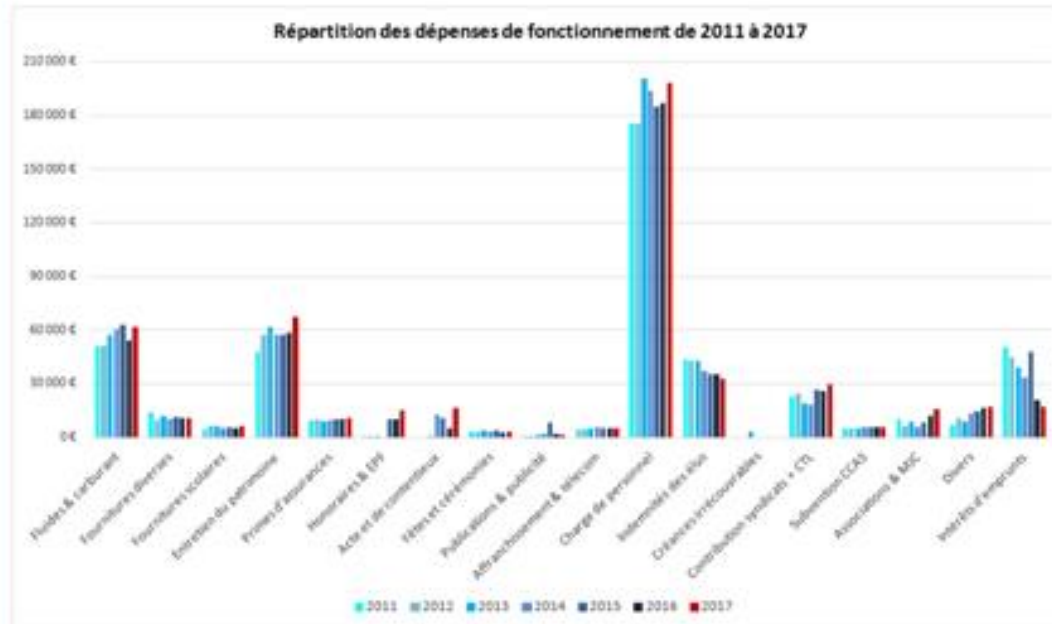
Dépenses, recettes et solde du budget de fonctionnement de 2011 à 2017



**- COMMUNE DE PARCIEUX - BUDGET 2017 -**



**- COMMUNE DE PARCIEUX - BUDGET 2017 -  
- BUDGET PRINCIPAL -**



## Budget 2017 & Proposition de budget 2018



## Proposition du taux des taxes

Sans changement

- Taxe d'habitation : 10,23 %
- Taxe foncière : 13,91 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %



## Dépenses 2014 à 2017/ BP 2018

	2014	2015	2016	2017	BP 2018
Charges à caractère général	178 230,28 €	199 731,57 €	180 561,38 €	214 296,20 €	223 000,00 €
Charges de personnel	193 628,67 €	185 131,76 €	187 062,23 €	198 408,85 €	203 950,00 €
Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 112,00 €	4 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 969,01 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	110 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres charges de gestion courante	67 020,19 €	76 038,14 €	79 066,75 €	84 167,01 €	128 200,00 €
Charges financières	33 446,84 €	47 596,43 €	20 550,26 €	17 200,92 €	13 750,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>472 345,98 €</b>	<b>618 497,90 €</b>	<b>767 240,62 €</b>	<b>517 184,98 €</b>	<b>602 869,01 €</b>



## Recettes 2015 à 2017 / BP 2018

	2014	2015	2016	2017	BP 2018
Excédent de fonctionnement reporté	166 217,38 €	229 459,76 €	291 170,29 €	475 399,68 €	448 127,01 €
Atténuation de charge	32 511,98 €	14 289,00 €	13 980,00 €	13 774,70 €	13 000,00 €
Produits des services	704,00 €	550,00 €	1 268,00 €	1 391,00 €	400,00 €
Impôts et taxes	437 480,58 €	444 444,73 €	442 226,91 €	443 472,31 €	449 492,00 €
Dotations et participations	118 416,86 €	111 858,26 €	94 732,06 €	93 567,92 €	87 600,00 €
Autres produits de gestion courantes	107 358,55 €	77 322,93 €	94 673,04 €	82 337,64 €	74 000,00 €
Produits exceptionnels	270,95 €	114 239,25 €	304 590,00 €	230,00 €	250,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>862 960,30 €</b>	<b>992 163,93 €</b>	<b>1 242 640,30 €</b>	<b>1 110 173,25 €</b>	<b>1 072 869,01 €</b>



## Recettes d'investissement 2017 / BP 2018

		Investissements		Budget 2018
		2017 au 31/12		
3132	Opération d'ordre entre section	0,00 €		0,00 €
30222	Opération financière FCTVA	14 369,00 €		25 000,00 €
30223	TLE	0,00 €		0,00 €
30226	Taxe aménagement	18 374,67 €		18 000,00 €
3068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €		342 173,15 €
<b>SOUS TOTAL dotations Fonds divers Réserves</b>		<b>32 743,67 €</b>		<b>0,00 €</b>
Subventions non transférable état et établissement nationaux		4 212,00 €		56 000,00 €
3321	Subventions non transférable département	0,00 €		91 000,00 €
3326	Autres EPL	0,00 €		0,00 €
3328	Autres	442,71 €		0,00 €
<b>SOUS TOTAL subvention d'investissement</b>		<b>4 654,71 €</b>		<b>0,00 €</b>
3641	Emprunts			
365	Dépôts et cautionnement	640,00 €		
<b>SOUS TOTAL subvention d'investissement</b>		<b>640,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>38 038,38 €</b>		<b>512 173,15 €</b>
021040	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00 €		470 000,00 €
<b>SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>488 038,38 €</b>		<b>1 002 173,15 €</b>
001	Excédent d'investissement	218 311,89 €		0,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>706 350,27 €</b>		<b>1 002 173,15 €</b>



## Dépenses d'investissement 2017 / BP 2018

Opération Article		Investissements 2017 au 31/12	REPORT 2017	Investissements 2018	Total Investissements 2018
Opération non affectée		88 545,90 €		83 350,98 €	83 350,98 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €		12 350,98 €	12 350,98 €
3641	Emprunt	87 705,30 €		69 700,00 €	69 700,00 €
365	Dépôt et cautionnement reçus	640,00 €		1 300,00 €	1 300,00 €
280	PLU	0,00 €		0,00 €	0,00 €
2031	Frais d'étude ARPGEA reporter sur cadre de vie				0,00 €
290	<b>Matériel école</b>	<b>8 285,65 €</b>		<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>
3051	Concessions, droits similaires	678,60 €			
31533	Besoins câbles				
3158	Autres matériels & outillage	2 652,00 €			
3183	Matériel de bureau et info	4 074,31 €			
3184	Mobilier mairie	880,74 €			
3315	Immos en cours-int. Techn				
316	<b>Matériel technique</b>	<b>3 631,25 €</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
317	Mobilier mairie	649,07 €		1 500,00 €	1 500,00 €
325	Toiture mairie isolation reprise cheminée	0,00 €			0,00 €
352	City stade	3 949,35 €		4 000,00 €	4 000,00 €
353	Cure	1 810,16 €			0,00 €
354	Cadre de vie circulation	35 509,13 €	105 000,00 €	450 000,00 €	555 000,00 €
355	protection qual local associatif club aquatique	0,00 €			0,00 €
357	Matériel sportif (sala)	0,00 €			0,00 €
358	Au'Ap	0,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €
360	Opération cœur de village déficit sur vente du terrain	46 716,04 €			0,00 €
361	Site internet				0,00 €
362	Alarme église				0,00 €
363	Réhabilitation agence postale	17 320,81 €			0,00 €
364	Réhabilitation salle polyvalente	39 203,03 €	228 798,97 €	50 000,00 €	278 798,97 €
365	Chaudière école	4 467,60 €			
366	Renforcement et enfouissement	14 839,06 €			
	Agrandissement locaux scolaires & périscolaires			60 000,00 €	60 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>364 724,45 €</b>	<b>333 798,97 €</b>	<b>605 350,98 €</b>	<b>999 349,95 €</b>
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €		0,00 €	-8 374,18 €
<b>SOUS TOTAL - déficit reporté</b>		<b>364 724,45 €</b>		<b>605 350,98 €</b>	<b>999 349,95 €</b>





**- COMMUNE DE PARCIEUX - BUDGET 2018 -  
- BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT -**

Actions	Programme	2 017	Report	2 018	Total 2018 avec report	2 019
<b>PETITE ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE</b>						
ECOLE	Dotation enseignants	3 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
ECOLE	Alarms	2 700,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
PARC DE LA CURIE	Aire de jeux petite enfance	2 000,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
ESPACE ADO ET CITY STAGE	AMENAGEMENT CITY STAGE	4 000,00 €		4 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>14 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 500,00 €</b>	<b>5 500,00 €</b>	<b>4 500,00 €</b>
<b>ADAP</b>						
Accessibilité PMR	Mairie	5 000,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>CADRE DE VIE</b>						
Espace public mode doux	AMENAGEMENT D'UN MODE DOUX Port Bernalin	40 500,00 €		250 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
Ruelle de Genay/trives d'ars	Travaux de sécurisation report 2018	72 000,00 €	209 500,00 €	0,00 €	105 000,00 €	0,00 €
Rue de la Fontaine		45 000,00 €		45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €
Chemin creuse Rouvillon		22 500,00 €		25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €
Rue de la Belle Cordière	Réseau eau pluviale	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Eclairage public	Abaisseur de tension	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Extension réseau élee				0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chemin de la charité	Enfouissement			140 000,00 €	140 000,00 €	
Divers rue	Travaux de sécurisation	12 500,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €	130 000,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>232 000,00 €</b>	<b>209 500,00 €</b>	<b>470 000,00 €</b>	<b>575 000,00 €</b>	<b>130 000,00 €</b>
<b>Autres bâtiments communaux divers</b>						
PATRIMOINE COMMUNAL ET MAIRIE	Equipement service technique + mobilier urbain	5 500,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €	3 000,00 €
	mobilier	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
Agence postale	Rénovation	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salle polyvalente	Rénovation extension	268 000,00 €	218 000,00 €	50 000,00 €	268 000,00 €	0,00 €
Agrandissement locaux scolaires & périscolaires		420 000,00 €			60 000,00 €	300 000,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>713 000,00 €</b>	<b>218 000,00 €</b>	<b>61 500,00 €</b>	<b>299 500,00 €</b>	<b>304 000,00 €</b>
<b>Divers</b>						
Cour de village		47 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>47 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>1 800 200,00 €</b>	<b>441 000,00 €</b>	<b>542 000,00 €</b>	<b>885 000,00 €</b>	<b>523 500,00 €</b>
<b>Emprunt</b>						
Remboursement capital emprunts		88 000,00 €		89 650,00 €	89 650,00 €	71 300,00 €
	<b>Sous total</b>	<b>88 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>89 650,00 €</b>	<b>89 650,00 €</b>	<b>71 300,00 €</b>
	<b>TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS</b>	<b>1 888 200,00 €</b>	<b>441 000,00 €</b>	<b>631 650,00 €</b>	<b>974 650,00 €</b>	<b>594 800,00 €</b>
<b>Dépenses imprévues</b>						
		27 111,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS</b>	<b>1 915 311,89 €</b>	<b>441 000,00 €</b>	<b>631 650,00 €</b>	<b>974 650,00 €</b>	<b>594 800,00 €</b>



**- COMMUNE DE PARCIEUX - BUDGET 2018 -  
- BUDGET PRINCIPAL - ETAT DES EMPRUNTS**

	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026
<b>MONTANT ANNUEL REMBOURSEMENT DU CAPITAL</b>	69 630 €	72 297 €	75 081 €	68 391 €	40 013 €	27 989 €	28 488 €	29 091 €	7 369 €
<b>MONTANT ANNUEL REMBOURSEMENT DES INTERETS</b>	13 703 €	11 036 €	8 252 €	5 343 €	2 740 €	1 887 €	1 296 €	893 €	19 €
<b>MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS</b>	<b>83 333 €</b>	<b>83 333 €</b>	<b>83 333 €</b>	<b>73 735 €</b>	<b>42 753 €</b>	<b>29 876 €</b>	<b>29 785 €</b>	<b>29 793 €</b>	<b>7 407 €</b>
<b>CAPITAL RESTANT DU AU 1 JANVIER DE L'ANNEE</b>	<b>418 850 €</b>	<b>348 720 €</b>	<b>276 429 €</b>	<b>201 842 €</b>	<b>132 951 €</b>	<b>82 938 €</b>	<b>64 949 €</b>	<b>36 460 €</b>	<b>7 369 €</b>
<b>MONTANT REMBOURSEMENT EMPRUNT PAR HABITANT</b>	<b>89 €</b>	<b>84 €</b>	<b>84 €</b>	<b>56 €</b>	<b>32 €</b>	<b>22 €</b>	<b>22 €</b>	<b>22 €</b>	<b>1 €</b>
<b>MONTANT DU CAPITAL PAR HABITANT<sup>1</sup></b>	<b>349 €</b>	<b>288 €</b>	<b>211 €</b>	<b>153 €</b>	<b>100 €</b>	<b>69 €</b>	<b>48 €</b>	<b>27 €</b>	<b>5 €</b>

1 : moyenne des communes de 500 à 2000 hab. en 2015 : 618 €  
 Garantie d'emprunt de second rang à Dynacité de 140000 €, dernière échéance 2046,



## BUDGET CTL



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	BP 2018
Charge à caractère général	10 868 €	10 979 €	9 634 €	14 720 €
Charge de personnel	72 713 €	82 748 €	88 013 €	95 260 €
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	2 637 €
Autres charges de gestion courante	7 240 €	0 €	0 €	0 €
Charges financières	14 €	15 €	2 €	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 835 €</b>	<b>93 742 €</b>	<b>97 648 €</b>	<b>112 667 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	BP 2018
Excédent de fonctionnement reporté	25 195,24 €	20 808,60 €	21 577,25 €	21 166,92 €
Atténuation de charge				
Remboursement sur rémunération du personnel	250,23 €	0,00 €	1 376,21 €	0,00 €
<b>Produits des services</b>				
Redevances et droits des services de loisirs	39 322,40 €	42 537,88 €	45 072,40 €	45 000,00 €
<b>Dotations et participations</b>				
Participation de l'état aux autres emplois	3 250,00 €	5 216,67 €	5 083,33 €	3 500,00 €
Participation des communes	20 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Participation des autres organismes	23 477,25 €	21 710,16 €	20 706,17 €	18 000,00 €
<b>Autres produits de gestion courantes</b>				
Produits divers de gestion courante	149,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mandats annulés		45,70 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors excédent</b>	<b>111 493,12 €</b>	<b>115 273,31 €</b>	<b>97 238,11 €</b>	<b>91 500,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>111 643,11 €</b>	<b>115 319,01 €</b>	<b>118 815,36 €</b>	<b>112 666,92 €</b>

<b>RESULTAT DE CLOTURE n-1</b>		20 808,60 €	21 577,25 €
Affectation n-1 faite en n (recette - excédent reporté)		0,00 €	0,00 €
<b>RECETTES</b>		94 510,41 €	97 238,11 €
<b>DEPENSES</b>		-93 741,76 €	-97 648,44 €
<b>RESULTAT</b>		768,65 €	-410,33 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>		21 577,25 €	21 166,92 €
<b>REPRISE ANTICIPÉE</b>		21 577,25 €	21 166,92 €



Avec la réalisation du lotissement « Le Clos du Château » et des logements « Cœur de Parcieux », la population de Parcieux devrait être d'environ 1 300 habitants en fin d'année, soit une augmentation d'une centaine de Parceviens dont 25 enfants qui seront scolarisés à l'école des Marronniers.

Avec la création d'une cinquième classe, l'extension de la cantine et du périscolaire devient donc urgente. Plusieurs solutions s'offrent à la collectivité :

#### Pour le périscolaire :

- 1- construire in situ, mais avec des problèmes importants de sécurité pendant les travaux,
- 2- acheter un terrain autour de l'école,
- 3- déplacer les locaux vers la salle polyvalente.

#### Pour la cantine :

- 1- déplacer les locaux vers la salle polyvalente et adapter les anciens locaux pour le périscolaire
- 2- agrandir sur la cour côté rue (soit environ 30 m<sup>2</sup>). Cette solution est privilégiée d'autant que cet aménagement peut se réaliser sans empiéter sur la cour de l'école.

En terme financier, l'investissement serait de l'ordre de 420 00 € (cantine + périscolaire). Pour financer ces locaux et continuer à maintenir l'investissement sur la voirie, il serait préférable de faire appel à un emprunt.

Pour aboutir à ce projet, il est convenu :

- 1- d'affiner le projet entre janvier et début mars,
  - 2- de choisir un architecte courant mars,
  - 3- d'arriver à une première esquisse du budget,
  - 4- budget à finaliser fin mai début juin pour réaliser les dossiers de subventions auprès des différents partenaires.
- Il a été décidé, pour le budget 2018, de présenter une hypothèse de budget 2019 et 2020 en tenant compte de ces investissements.

Concernant le projet d'agrandissement de l'école et du périscolaire. Nathalie Tisserand demande de réunir tous les élus de la commune à une réunion, hors Conseil Municipal, pour débattre de ce sujet avant fin février.

- Demande de subventions

- RASED : Vote à l'unanimité : 1 euro par enfant scolarisé à Parcieux.
- Cinéma Les passeurs : ce n'est pas une demande de subvention mais une information du cinéma concernant la baisse de 3 000 € de la subvention CCDSV. M. le Maire évoquera la question au prochain bureau communautaire.

- Cadre de vie

- Dénomination des lotissements « Le Clos des Mûriers » et « Le Clos du Château »

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments public,

CONSIDERANT la proposition des lotisseurs pour le nom des lotissements le Clos des Muriers et le Clos du Château,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le nom du « Clos des Mûriers » et « Le Clos du Château » à la nouvelle voirie pour la création de ces 2 lotissements.**

- Ecole

- Compte-rendu du conseil d'école du 20 novembre 2017  
Report au prochain conseil municipal (compte-rendu non reçu).

- Divers

- Le logement de la mairie va être vacant le 19 janvier. Des diagnostics sont à réaliser en vue de sa future location, avec des travaux d'embellissement si besoin.

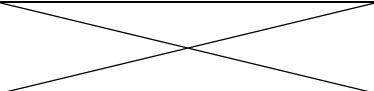
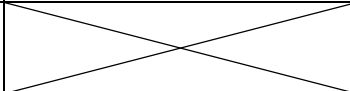
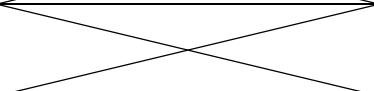
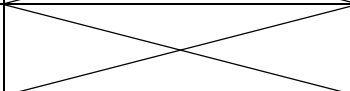
- Questions diverses

- De nombreux chiens viennent faire leurs besoins au city stade. Il est rappelé que le city stade accueille des jeunes enfants et que l'accès est interdit aux animaux. Un panneau d'information a été commandé et sera posé prochainement.
- Des jeunes en scooter continuent d'être bruyants en soirée. La gendarmerie sera informée. Michel Badoil précise qu'une étude est en cours pour l'installation de caméras de vidéo surveillance.

- Cette année, la galette des rois sera organisée par l'association les Colchiques (à la place du CCAS), le lundi 22 janvier de 14 heures à 17 heures, dans la salle de réception du FCBS. D'ores et déjà, les invitations ont été envoyées aux plus de 65 ans.
- Organisation du loto du Sou des écoles, au stade, le dimanche 28 janvier à 14h.

**CLOTURE DE LA SEANCE à 22 h 15**

Le secrétaire de séance,  
Hervé PERONNET

Vincent LAUTIER		André MUT	
Michel BADOIL		Hervé PERONNET	
Nathalie BOUGAIN		Anne Lise PINTENO	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Laury DELAGE		Nathalie TISSERAND	
Jacqueline DUFOUR		Anthony WILLAUME	
Michèle FOLACHIER	